



Le Partenaire Humanitaire

Le support d'information des donateurs du SIF - N°116 - 4^e trimestre 2025 - 0,10 €

LES DONS RÉGULIERS P4

Cruciaux pour agir sur le long terme

LE FONDS D'URGENCE P6

Anticiper pour agir plus vite

GAZA P10

Nous restons mobilisés



ÉDITO

La réduction budgétaire à tout prix

Le secteur de la solidarité France et international subit de plein fouet des réductions budgétaires drastiques. C'est le domaine pour lequel les gouvernants demandent le plus d'effort, plus particulièrement envers les associations. C'est bien plus qu'un simple ajustement budgétaire : c'est un choix politique. Et ce choix, aujourd'hui, fragilise encore plus une partie de la société.

Depuis des décennies, le tissu associatif est le cœur battant de la solidarité française. Il maintient le lien social dans une société de plus en plus fragmentée. Affaiblir ce secteur, c'est prendre le risque de creuser les fractures et de laisser sur le bas-côté ceux que les services publics n'atteignent plus.

Ce que l'on économise aujourd'hui en subventions, on risque de le payer demain en isolement, en décrochage social, en précarisation et en tensions accrues. Soutenir les associations, ce n'est pas un luxe : c'est investir dans la cohésion, la vitalité et l'avenir du pays. L'impact de la baisse de l'Aide Publique au Développement sera très négatif sur les populations que nous accompagnons depuis des décennies mais aussi sur la société, ici, car nous vivons dans un monde globalisé : les solidarités sont nécessaires et complémentaires !

Le SIF, qui a été aussi touché par la baisse des subventions, tient à assurer la continuité d'une bonne partie de son activité sur des fonds propres, mais ne pourra malheureusement maintenir tous les dispositifs d'aide et d'accompagnement.

Dans ces moments difficiles pour notre secteur, nous avons plus besoin de vous, les donateurs, qui nous soutenez depuis toutes ces années avec la fierté de participer au **projet d'une association citoyenne, impartiale, universelle et indépendante dans ses actions.**

Merci !

Mahieddine Khelladi
Directeur Exécutif



(*) Agence des États-Unis pour le développement international

VOS DONNS EN ACTIONS

L'ESSENTIEL¹

 **+ 62 500**
repas chauds

 **32 300**
colis et kits alimentaires

 **+ 1 600**
accompagnements sociaux

 **525**
domiciliations

LE TÉMOIGNAGE

“ C'est de pire en pire. L'explosion de la précarité est telle que nous peinons à suivre, même si on fait tout ce qui est en notre pouvoir pour aider un maximum de personnes ! Tous nos dispositifs sont complets, je suis très pessimiste, d'autant plus que comme dans les autres associations, nos moyens sont en baisse, que ce soit via les dons privés ou les subventions. Je lance un appel à nos donateurs : on a besoin de vous pour continuer notre mission sociale ! ”

Léo A., Responsable de Développement de la Mission sociale France du SIF

SOCIAL FRANCE

Le cri d'alerte

La situation est critique. En France, les inégalités se creusent encore. C'est la conclusion de l'INSEE, qui explique, dans une étude publiée l'été dernier, qu'au moins 9,8 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté. C'est 650 000 de plus qu'il y a un an, ce qui représente, au global, 15,4 % de la population ! *« Nous menons cette étude depuis 1996, et nous n'avions jamais eu de tels chiffres, a décrypté Michel Duée, de l'INSEE², pour l'AFP³. Et il faut revenir au début des années 1970 pour avoir des niveaux de pauvreté à peu près comparables. »* La grande précarité atteint un niveau record, plus vu depuis plus d'un demi-siècle ! Parmi les plus exposés à la grande précarité, on retrouve des profils particulièrement vulnérables : 1 chômeur sur 3, 1 famille monoparentale sur 3, et 1 jeune de moins de 18 ans sur 4 sont concernés.

Le SIF fait tout ce qu'il peut pour apporter des réponses, autant que faire se peut. Chaque jour, nos équipes multiplient les actions sociales, que ce soit dans l'urgence pour assurer l'essentiel, ou sur un plus long terme, par un accompagnement social. Le Centre d'Accueil de Jour et de Mise à l'Abri pour femmes, l'épicerie solidaire, la domiciliation, le soutien psychosocial, les distributions alimentaires, ou encore, les maraudes pour les personnes sans-abri, en font partie, et sont absolument cruciaux pour ces personnes vulnérables.

Aujourd'hui, nous sommes très inquiets pour l'avenir. Alors que les besoins s'amplifient, les subventions ne cessent de décroître. Nos actions s'appuient de plus en plus sur la générosité des donateurs privés.



Ensemble, soyons solidaires avec les personnes en situation de précarité, qui ont besoin de nous pour se reconstruire, et retrouver la place à laquelle elles aspirent dans notre société !

Plus d'informations sur www.secoures-islamique.org



¹ Chiffres 2024, Ile-de-France et Lyon

² Institut national de la statistique et des études économiques

³ Agence France-Presse

LE DOSSIER

VOS DONs,

MOTEUR DES ACTIONS HUMANITAIRES ET SOCIALES

Dans le monde, les crises se multiplient. Intenses et prolongées, elles exercent un impact désastreux sur les plus vulnérables, qui en sont les premières victimes. Nos équipes en sont malheureusement témoins : jamais les besoins n'avaient été aussi élevés.

Sur le terrain, le SIF multiplie les actions pour apporter des réponses cruciales, que ce soit dans l'urgence, ou sur le long terme. Dans ce contexte, les dons réguliers, constituent une ressource précieuse qui nous permet d'anticiper, d'agir rapidement, et de pérenniser les projets de soutien aux populations fragilisées.

PAROLE D'EXPERT

Salima Maamar, Directrice Administrative et Financière du SIF

Comment sont gérés les fonds au SIF ?

Le Secours Islamique France gère différents types de fonds : des fonds généraux et des fonds thématiques. En toile de fond, un double objectif : répondre efficacement aux besoins des bénéficiaires et garantir le respect de la volonté des donateurs. La gestion est encadrée par un engagement, qui repose sur des obligations à la fois légales, morales et éthiques. Les comptes font l'objet d'un contrôle strict : ils sont certifiés, publiés, et accompagné d'un label reconnu, le Don en Confiance.

En quoi est-ce un atout de disposer de fonds propres ?

C'est un avantage stratégique majeur. Le fonds des urgences disponible permet, par exemple, d'intervenir rapidement lors du déclenchement de crises, sans dépendre de délais liés à des financements externes. Cette capacité d'action immédiate assure réactivité, liberté et indépendance. En tout, nos fonds propres constituent un levier pour mobiliser ensuite des financements complémentaires (institutionnels ou privés), permettant de renforcer les projets mis en œuvre.

Et sur le long terme ?

Les fonds propres, issus des dons réguliers notamment, offrent au SIF la possibilité de planifier et d'anticiper. Ils donnent la visibilité nécessaire pour construire des projets sur au moins trois ans. Cette stabilité permet de développer des actions durables. C'est également important dans le cadre de l'ouverture de nouvelles missions qui requiert des ressources financières solides : disposer de fonds pérennes est indispensable pour accompagner les populations sur la durée.



**Les dons réguliers sont essentiels.
Ils nous permettent de mieux anticiper,
mais aussi d'être plus réactifs et efficaces**

LE FONDS D'URGENCE

L'accélérateur de nos actions sur le terrain

Les crises surviennent généralement sans prévenir. Pour fournir le plus rapidement possible une assistance aux populations touchées, le SIF se doit d'être très réactif. D'où l'existence d'un fonds d'urgence, alimenté toute l'année par nos donateurs.

Ces ressources nous permettent d'anticiper : à titre d'exemple, nous pouvons constituer des stocks de contingence, composés de denrées alimentaires, d'eau potable, etc., immédiatement mobilisables. Cela a été le cas pendant de nombreuses années à Gaza, avant que l'intensité de la crise et les bombardements incessants n'empêchent tout stockage sécurisé.

Grâce au fonds d'urgence, nos équipes peuvent également accélérer leurs actions et intervenir dès les évaluations, car elles disposent de la surface financière pour s'approvisionner rapidement en denrées et matériels de première nécessité. En 2023, elles avaient pu agir, dès les premiers jours, suite aux séismes en Syrie, en Turquie et au Maroc. C'est une véritable force, explique le Directeur des Programmes et Opérations du SIF à l'international, Souleymane Abba-Gana :

« Dans les crises les plus graves, les premières heures sont décisives. Il est crucial de ne pas être attentistes, et d'avoir anticipé autant que possible, pour être en mesure d'apporter l'essentiel aux victimes, avant de développer des actions complémentaires »

Avec ces fonds disponibles en amont des crises, le SIF peut intervenir avant l'arrivée des premiers dons issus des campagnes d'appel à la générosité, qui permettent par la suite de pérenniser les actions d'aide, et sont également absolument cruciaux pour envisager des projets post-urgence.

Merci de nous accompagner dans toutes ces étapes.



Séisme Maroc 2023



Cyclone Mayotte 2024

RÉFUGIÉS SOUDANAIS AU TCHAD

Notre action renforcée grâce aux dons réguliers

Depuis le début de la guerre civile, plus de 820 000 Soudanais ont trouvé refuge au Tchad. Pour répondre à l'urgence, le SIF a distribué plus de 1 000 purificateurs d'eau dans les camps de Millé et Koursigué, ainsi que dans les villages voisins, où vivent des populations locales vulnérables. Un projet mis en place grâce au Centre de crise et de soutien (CDCS) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, mais aussi grâce aux dons réguliers.

Récemment, 400 purificateurs supplémentaires ont été remis aux comités villageois de gestion des ressources. Cette solution, bien que temporaire, permet de couvrir les besoins immédiats, en attendant un projet de forage qui risque de prendre un peu de temps compte tenu du contexte difficile (aridité des sols, rareté des pluies). En attendant sa mise en place, l'équipe du SIF a opté, dans un premier temps, pour la solution des purificateurs. L'eau est prélevée directement dans le lit du fleuve, puis est traitée et distribuée via un réseau d'adduction de 3 km à plus de 12 000 personnes.

Plus de 16 000 litres d'eau sont ainsi acheminés chaque jour vers les camps et les villages pour couvrir les besoins à la fois de la population locale et des réfugiés, les purificateurs étant ensuite utilisés pour la rendre potable. Le transport constitue, en parallèle, un revenu pour 22 familles en détresse, qui ont été équipées de charrettes, chevaux et fûts de 400 litres, et qui assurent les rotations contre rémunération. Des kits d'hygiène et de nettoyage ont également été distribués aux communautés.

En outre, le SIF collabore avec une autre ONG, Triangle Humanitaire, qui prend en charge l'éducation et la protection de l'enfance au bénéfice de 5 000 enfants : soutien psychosocial dans des espaces sécurisés, équipement d'écoles temporaires, sensibilisation aux droits, prévention des abus et exploitation, formation des enseignants à exercer leur métier dans un contexte d'urgence.



LE PROGRAMME DE PARRAINAGE

Soutenir durablement le développement des orphelins vulnérables

À travers son programme de parrainage et à l'engagement de marraines et parrains, notre ONG soutient chaque année plus de 10 000 orphelins à travers le monde. Que ce soit par le biais du parrainage individuel ou du parrainage participatif, ce programme, qui compte parmi les plus anciens du SIF, vise à s'assurer que leurs droits fondamentaux sont respectés.

Dans le cadre du parrainage individuel, la bourse de 39 à 59 euros (selon le pays) versée mensuellement par chaque donateur ou donatrice permet à l'enfant pris en charge de s'alimenter plus sainement, de se vêtir décemment, de s'inscrire à l'école, et parfois même ses frais médicaux. Des travailleurs sociaux veillent localement de prendre en charge leurs besoins spécifiques et vérifient que les bourses permettent de bien les couvrir.

S'il apporte des bienfaits à l'orphelin, le programme de parrainage améliore également les conditions de vie de sa famille et sa communauté. Dans le cadre du parrainage participatif, le donateur contribue, par un don mensuel du montant de son choix, à la prise en charge d'un groupe d'enfants par le biais de la bourse mensuelle, mais aussi au développement d'activités annexes et complémentaires. Il peut s'agir, par exemple, de renforcer les capacités financières des familles et donc la sécurité alimentaire de l'ensemble du foyer à travers la formation et l'accompagnement à la mise en place d'activités génératrices de revenus (AGR) pour les tuteurs et tutrices (élevage, maraîchage, restauration, couture, petits commerces, etc.)

Tout est mis en œuvre pour s'assurer du bien-être et de la protection de ses enfants durement éprouvés. Leur donner les chances d'accéder à un avenir meilleur est un geste inestimable.



Parrainer un orphelin est un don qui change sa vie. Merci pour votre soutien et votre confiance.

LE DON RÉGULIER

Agir sur le long terme

Qu'est-ce qu'un don régulier ?

Le don régulier permet de soutenir chaque mois les actions du SIF par prélèvement automatique. Le donateur choisit librement le montant et le projet/la cause qu'il souhaite soutenir, et peut, à tout moment, modifier ou arrêter son engagement. Simple et sécurisé, ce geste de solidarité répété devient une force durable pour les actions du SIF envers les plus vulnérables.

Pourquoi choisir le don régulier ?

Parce qu'il offre au SIF la possibilité de planifier ses projets dans la durée. Qu'il s'agisse d'assurer un accès à l'eau, d'accompagner des communautés en grande précarité ou de parrainer des orphelins, le don régulier garantit la continuité de nos programmes d'aide sur le terrain. Selon son affectation, il permet aussi de réagir rapidement lors d'une crise, grâce à des fonds mobilisables sans délai, comme cela a été le cas, par exemple, lors du cyclone Chido survenu à Mayotte en 2024, ou encore après le tremblement de terre au Maroc en 2023.

Quels avantages pour le donateur ?

Grâce au don régulier, votre générosité agit chaque mois, sans action supplémentaire de votre part. Vous gardez la main, puisque vous pouvez le modifier et l'adapter à tout moment. Enfin, il ouvre aussi droit à un avantage fiscal, avec, selon votre situation, jusqu'à 75 % du montant déductible des impôts (par exemple, un don de 20 € par mois peut revenir à seulement 5 €).

Comment faire un don régulier ?

Vous pouvez faire un don par téléphone auprès de notre service Relations Donateurs au 01 60 14 14 14 ou en scannant ce QR-code.

Quel que soit son montant, votre don régulier apporte au quotidien un soutien inestimable aux personnes en difficultés.



GAZA

Nous restons mobilisés

C'est la pire crise humanitaire jamais survenue à Gaza. Le 22 août 2025, les Nations Unies ont officiellement déclaré qu'une famine était en cours, conséquence de bombardements incessants, couplés à la fermeture des points de passage. En dépit du blocus, le SIF s'organise pour apporter des réponses d'urgence. Pendant l'été, nos équipes se sont procuré de l'eau à l'intérieur de l'enclave, qu'elles ont filtré pour la rendre potable. C'est ainsi que plus de 17 millions de litres qui ont pu être distribués, par nos équipes dans la zone nord de Gaza, et par notre partenaire Mentor à Khan Younès, dans le sud.

Cette action est d'autant plus importante que la menace de choléra est bien réelle : les pénuries d'eau et l'effondrement des systèmes d'assainissement, de traitement des eaux usées et de gestion des déchets favorisent la circulation des maladies. Les distributions d'eau s'inscrivent d'ailleurs dans la continuité de l'assainissement de camps de déplacés. Ainsi, plus tôt dans l'année, le SIF s'était appuyé sur une trentaine de Gazaouis recrutés pour le déblaiement des débris et des déchets. *« On a fait un coup double », explique Hicham A., coordinateur en France de nos actions à Gaza. Des personnes qui n'ont plus aucune source de revenus ont pu subvenir aux besoins les plus urgents de leurs familles tout en accomplissant quelque chose d'utile à toute la communauté. »*

Ces interventions complètent toutes celles que nous menons depuis le début de la crise, notamment la distribution d'aide alimentaire via des colis de légumes. Malgré les difficultés, nous restons mobilisés et prêts à intervenir à chaque fois que cela est possible pour soutenir la population.

IRAK

Crise de l'eau : Du soutien pour les agriculteurs

C'est une action cruciale mise en place dans le 5^e pays le plus vulnérable aux changements climatiques¹. En Irak, le SIF mène un programme de soutien global à 110 agriculteurs. Déployé dans le district d'Al-Najmi, en partenariat avec le CDCS² et l'ONG Action contre la Faim, ce projet sur le long terme est voué à lutter contre les effets délétères de sécheresses intenses et prolongées.

L'un des volets est consacré aux femmes, qui représentent près de la moitié des agriculteurs soutenus. Ainsi, le SIF a dispensé une série de formations, notamment autour de l'adaptation des techniques agricoles et de la transformation alimentaire. Ensuite, nous avons distribué des subventions pour permettre l'achat de nouveaux équipements. L'objectif est de soutenir l'inclusion économique durable de ces femmes.

En parallèle, nous fournissons des systèmes d'irrigation goutte-à-goutte, une technique qui permet de diviser par trois la consommation d'eau. Un gain très précieux dans ce contexte avec des pénuries drastiques. Nos équipes ont également distribué des pompes à eau solaire à 5 agriculteurs en situation de précarité extrême, ce qui les préserve des coupures d'électricité, courantes en Irak.

Enfin, des serres ont été fournies afin de faciliter le développement de cultures maraîchères et assurer une source de revenus pour les familles. Ces serres permettent également la culture de variétés résistantes aux fortes chaleurs. Ainsi, les rendements augmentent et l'impact est positif sur la sécurité alimentaire de la communauté locale en général.

¹ Source : Nations Unies

² Centre de Crise et de Soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

SOUDAN

Des projets pour lutter contre la malnutrition infantile

Au Soudan, la guerre civile qui a éclaté en mars 2023 a provoqué une terrible famine, couplée à un effondrement des systèmes sanitaires (accès à l'eau, etc.) et d'accès aux soins. Les enfants sont les premières victimes et leur survie est menacée.

En collaboration avec l'ONG Première Urgence Internationale, le SIF a mis en place une réponse humanitaire déclinée comme suit :

Dans un premier temps, nos équipes se sont chargées d'acheminer, depuis le Tchad, une cargaison de 1 400 cartons d'aliments thérapeutiques, conçus pour lutter contre la malnutrition aiguë.

Dans un second temps, notre partenaire s'est chargé de les distribuer dans les 7 structures de santé qu'il soutient au Darfour et de suivre les bénéficiaires tout au long du traitement. Au total, plus de 4 000 enfants extrêmement vulnérables ont pu être pris en charge.

“Ces enfants en détresse ont pu recevoir des soins thérapeutiques vitaux grâce aux aliments donnés par le SIF, explique notre partenaire. Tous les cas admis ont été traités avec succès et sortis guéris, sans abandon ni décès.”



L'AGENDA

OCTOBRE 2025



1^{er} octobre

Forum de recrutement du SIF



15 octobre

Journée mondiale du lavage des mains



16 octobre

Journée mondiale de l'alimentation



17 octobre

Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté

NOVEMBRE 2025



19 novembre

Journée mondiale des toilettes



20 novembre

Journée mondiale de l'enfance



29 novembre

Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien

DÉCEMBRE 2025



2 décembre

Journée mondiale de la générosité (Giving Tuesday)



5 décembre

Journée internationale des volontaires



10 décembre

Journée des droits de l'homme / **Date de création du SIF**



18 décembre

Journée internationale des migrants



20 décembre

Journée internationale de la solidarité humaine

VOS QUESTIONS SUR

La réduction fiscale

Quand vous faites un don à une association comme le Secours Islamique France, vous avez le droit à un avantage fiscal significatif. Connaissiez-vous ce dispositif pensé pour encourager les élans de solidarité avec les personnes les plus démunies et qui démultiplie le pouvoir de votre générosité ?

Comment cet avantage fiscal se présente-t-il ?

L'article 200 du code général des impôts vous donne droit à une réduction d'impôts de 75 % de vos dons plafonnés à 1 000 €, puis de 66 % au-delà, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (revenu net global).

Concrètement, qu'est-ce que cela donne ?

Prenons pour exemple le parrainage d'orphelins. Si vous versez 49 € par mois soit 588 € en une année, vous pouvez avoir droit à une réduction d'impôts de 75 % soit 441 €. Votre contribution annuelle à ce programme d'aide ne vous coûtera donc au final que 147 € pour toute l'année après réduction fiscale ! C'est non négligeable et cela ouvre des possibilités pour soutenir davantage les projets qui vous tiennent à cœur.

“ Et si la réduction fiscale vous permettait de soutenir davantage les projets qui vous tiennent à cœur ? ”

Qui peut bénéficier de ces avantages fiscaux ?

Tous les particuliers, mais aussi les entreprises mécènes, peuvent bénéficier de réductions d'impôt sur les dons aux associations, sous deux conditions : être fiscalement domicilié en France, et procéder effectivement eux-mêmes au versement du don.

Quelle preuve pour l'administration ?

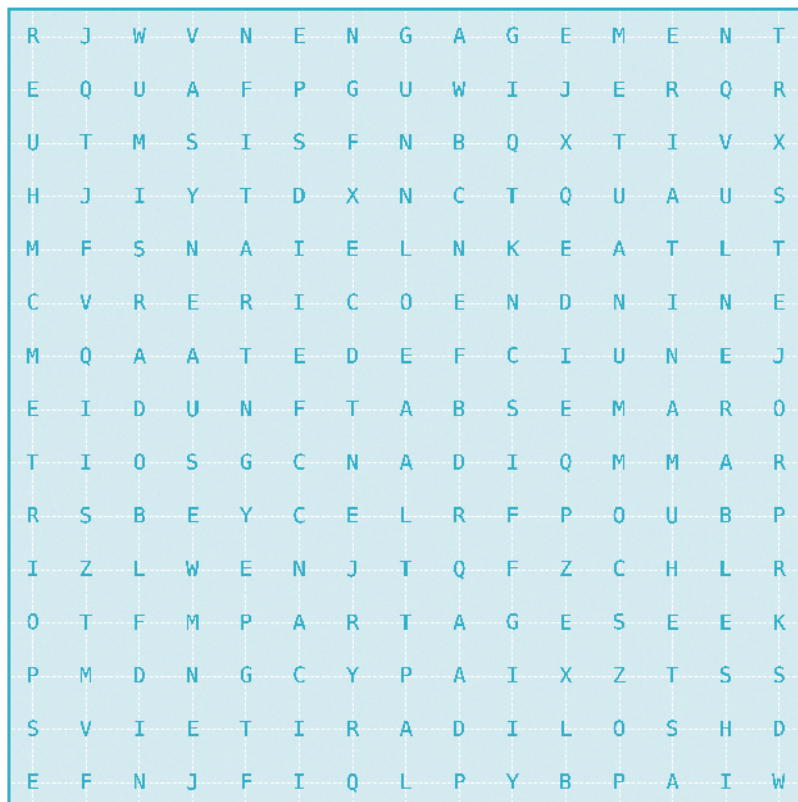
Le reçu fiscal envoyé par le SIF à chacun de ses donateurs récapitule l'ensemble des dons sur l'année écoulée. Nos équipes l'envoient annuellement à la période de la déclaration d'impôt. Il sert de justificatif en cas de demande de l'administration. Nous restons, bien sûr, à votre entière disposition en cas de besoin pour plus d'information.

Pour en savoir plus sur
la réduction fiscale,
scannez ce QR code



MOTS MÊLÉS SOLIDAIRES

Retrouvez les mots liés à nos projets solidaires



Mots à retrouver :

SOLIDARITE
HUMANITAIRE
ENFANCE
SOUTIEN
PARTAGE
FRATERNITE
DON
PAIX
JUSTICE
AIDE
ESPOIR
ENGAGEMENT
SIF
FRANCE
PROJETS
VULNERABLES
COMMUNAUTE
ACCOMPAGNEMENT

Le SIF est reconnu
Don en Confiance.

[illegible]

(*) Les dons sans sélection de projet(s) seront versés dans le Fonds Général du SIF



DES SPÉCIFICITÉS AU SERVICE D'UNE AMBITION

Afin d'avoir plus d'impact sur les conditions de vie des plus vulnérables, le SIF, riche de sa diversité et de son inter-culturalité, se veut un acteur humanitaire et social majeur.

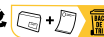
À la fois fidèle à ses valeurs musulmanes et totalement inscrit dans le tissu des ONG françaises et internationales, le SIF est pleinement engagé pour :

- le développement humain
- le bon vivre ensemble
- le respect de l'environnement

Ensemble, relevons le défi pour une solidarité qui transcende les différences !

Le Partenaire Humanitaire, le support trimestriel du Secours Islamique France • 58, bd. Ornano 93285 Saint-Denis Cedex

- Email : info@secours-islamique.org • Édité par : le Secours Islamique (ONG labellisée par le Don en Confiance) • Directeur de publication : Samir Majdoub • Rédactrice en chef : Namissa SANFO
- Coordinateur de rédaction et rédacteur : Anthony YATKIN
- Secrétaire de rédaction : Naïla BACARI • Ont collaboré à ce numéro : Ines ARAB, Imed Elqouqi, Fatia Ghalem, Rahil ZEROUAL,
- Infographiste : Nacer MAHIOU • ISSN : 1283-7687 • Dépôt légal : 4^e trimestre 2025 • Imprimerie : Kerel, Le Mans, France
- Crédits photos : ©SIF, ©SIF/Vali Fauchoux, ©SIF/Hervé Lequeux



Papier
recyclé



10, rue Galvani 91300 Massy
58, bd. Ornano 93200 Saint-Denis
371, rue Garibaldi 69007 Lyon
Tél. : 01 60 14 14 14
www.secours-islamique.org

Le SIF est reconnu
Don en Confiance

